

Pour le triennat de 1882-1885, M. le président E. Bernier donne la statistique qui suit :

Admissions à la pratique

1882.....	Aspirants.....	23	Admis.....	22
1883.....	".....	20	".....	19
1884.....	".....	26	".....	24

Admissions à l'étude

1882.....	Aspirants.....	28	Admis.....	17
1883.....	".....	13	".....	6
1884.....	".....	30	".....	22

Pour le triennat de 1885-88, M. le président C.-E. Gagnon fait le rapport qui suit :

Admissions à l'étude et mouvement dans la cléricature

Dates des sessions.	Aspirants.	Admissions.
1885 octobre	14	10
1886 mai	6	5
1886 octobre	14	8
1887 mai	18	10
1887 octobre	16	8
1888 mai	7	5
	<u>75</u>	<u>46</u>

Il résulte du tableau qui précède :

1° Que sur soixante quinze (75) aspirants à l'étude, quarante-six (46) seulement ont été admis, soit une proportion en chiffres ronds de 61 pour cent.

2° Le nombre de clercs admis à la pratique pendant la même période, étant de cinquante-quatre (54) comme on le verra dans un instant, le nombre des clercs a donc diminué pendant le dernier triennat, en sus des décès et de ceux qui peuvent avoir abandonné l'étude, de huit (8), soit une proportion en chiffres ronds de 17 pour cent pour les admissions.

Admissions à la pratique

Dates des sessions.	Aspirants.	Admissions.
1885 octobre	14	13
1886 mai	20	20
1886 octobre	3	3
1887 mai	2	2
1887 octobre	2	2
1888 mai	15	14
	<u>56</u>	<u>54</u>